



Entreprises minières Globex inc.

« Chez nous en Amérique du Nord »
33 536 612 actions ordinaires en circulation

Le 8 janvier 2014

Globex obtient le bail minier du projet de talc-magnésie de Timmins

Rouyn-Noranda, Québec (Canada). ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC. (GMX – Bourse de Toronto, G1M – Bourses de Francfort, Stuttgart, Berlin, Munich, Xetra et GLBXF – International OTCQX) est heureuse d’informer ses actionnaires que le gouvernement de l’Ontario a octroyé à Globex un bail minier d’une durée de 21 ans couvrant 413,14 hectares (1 020,89 acres) à l’emplacement du site proposé pour le projet de mine de talc-magnésie de Globex dans le canton de Deloro, situé 13 km au sud de Timmins, en Ontario.

Le bail cède à Globex l’ensemble « des mines, des minerais, des minéraux et des droits miniers qui se trouvent dans les limites des terres couvertes par le bail (CLM 490), sur leur surface ou dans leur sous-sol. » Ce jalon important est le résultat d’un excellent travail concerté de notre personnel et de nos consultants pour faire avancer le projet, étape par étape.

Le bail minier du canton de Deloro est centré sur notre gisement de talc-magnésite de Timmins (TMT), lequel a fait l’objet d’un communiqué de presse en date du 20 mars 2010 indiquant une ressource conforme à la norme canadienne 43-101 dont les détails sont reproduits ci-dessous.

Catégorie	Tonnes	MgO sol (%)	Ca sol (%)	Magnésite (%)	Talc (%)
Noyau de la Zone A					
Indiquées	12 728 000	20,0	0,21	52,1	35,4
Inférées	18 778 000	20,9	0,26	53,1	31,7
Frange de la Zone A					
Inférées	5 003 000	17,6	2,82	34,2	33,4
MgO = Oxyde de magnésium			Ca sol = Carbonate de calcium soluble		

L’étude des ressources ne couvrait que les 20 premières années de production potentielle à ciel ouvert de cette propriété. La ressource demeure ouverte dans toutes les directions de même qu’en profondeur.

Dans le communiqué de presse du 2 mars 2012, Globex a rapporté les résultats d’une évaluation économique préliminaire (ÉÉP) préparée par Jacobs Minerals Canada inc. et Micon International Limited. Ce rapport, qui se base également sur les 20 premières années d’exploitation, projetait des revenus bruts de 2,58 milliards de dollars avec un TRI après impôt de 20 % et la production de 2 470 000 tonnes de talc de haute qualité et de 2 381 000 tonnes de magnésie. Depuis la publication de l’ÉÉP, Globex a entrepris des travaux supplémentaires qui, nous le croyons, ont encore renforcé le potentiel économique du projet.

Globex est heureuse d’avoir atteint ce jalon important et est impatiente de mener ce projet jusqu’à la production.

M. Jack Stoch, P.Geo., président et chef de la direction de Globex, a rédigé ce communiqué de presse en sa capacité de personne qualifiée selon la norme canadienne 43-101.

« We Seek Safe Harbour. »

Foreign Private Issuer 12g3 – 2(b)
CUSIP Number 379900 50 9

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Geo., Acc.Dir.
Président et Chef de la direction
Entreprises minières Globex inc.
86, 14e rue
Rouyn-Noranda, Québec (Canada) J9X 2J1

Tél. : 819.797.5242
Télécopie : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Énoncés prospectifs

Outre des données historiques, le présent communiqué de presse peut contenir certains « énoncés prospectifs ». Ces énoncés peuvent comporter un certain nombre de risques connus et inconnus, des incertitudes et d’autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d’activité et le rendement diffèrent de façon importante des attentes et des projections d’Entreprises minières Globex inc. (« Globex »). Il n’est pas possible de garantir que les événements prévus dans les énoncés prospectifs se produiront ni, s’ils le font, quels avantages Globex en tirera. Une analyse plus détaillée des risques figure dans la notice annuelle déposée par Globex sur SEDAR à www.sedar.com.